BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 1er trimestre de 2016 | Vol. 9.1 | 1er avril 2016

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au premier trimestre de 2016.

- Les résultats de l'enquête donnent à penser que, dans l'ensemble, les conditions du crédit aux entreprises se sont encore resserrées légèrement au premier trimestre (**Graphique 1**) pour ce qui est des modalités tarifaires et non tarifaires (**Graphique 2**)[1, 2].
- Le resserrement des conditions du crédit a surtout été constaté pour les grandes sociétés et s'est concentré dans le secteur pétrolier et gazier. Selon certains répondants, le secteur métallurgique et minier ainsi que le secteur immobilier de l'Alberta ont également été touchés par le resserrement.
- Les modalités tarifaires et non tarifaires se sont durcies dans le cas des grandes sociétés, mais n'ont pas foncièrement changé pour les petites entreprises et les sociétés commerciales.
- La demande de crédit est demeurée, dans l'ensemble, à peu près inchangée, la hausse de la demande des grandes sociétés ayant compensé la baisse de la demande des petites entreprises et des sociétés commerciales.
- D'après la plupart des répondants, l'accès aux marchés de capitaux s'est détérioré dans le cas des emprunteurs à risque plus élevé au premier trimestre de 2016. Un certain nombre de répondants font également état d'une diminution de l'accès pour les autres emprunteurs à plus faible risque.

Graphique 1 : **Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions générales de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont encore resserrées...**

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises[a]

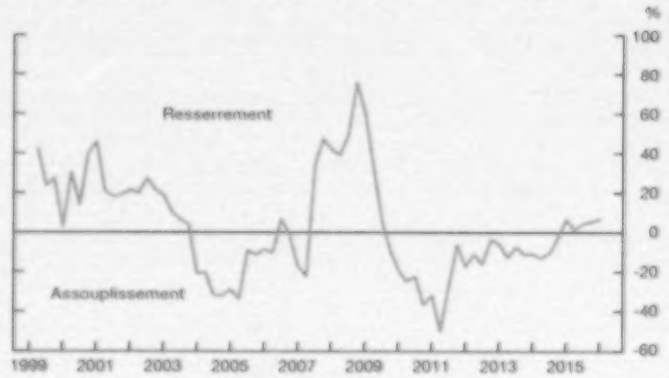

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : **... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires**

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts[a]

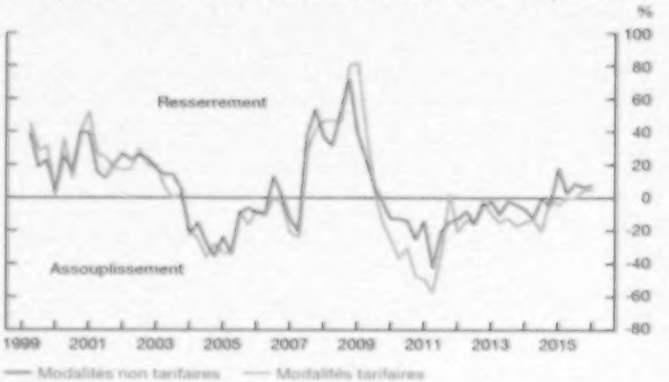

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

[1] Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base plutôt que le niveau des taux.

[2] À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 7 et le 11 mars 2016. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada. Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3976